

Macron osera-t-il sauver la djihadiste Emilie König de la peine de mort qu'elle mérite 1000 fois ?

écrit par Louise Langlois | 4 janvier 2018



Emilie König, figure de la mouvance djihadiste française, est actuellement détenue par les forces Kurdes en Syrie où elle doit être jugée pour ses exactions dans les rangs de Daesh. Mère de trois enfants, cette Bretonne s'était convertie à l'islam dès l'adolescence en se radicalisant au contact de son premier mari d'origine algérienne et du groupe islamiste Forsane Alizza avant de devenir un recruteur notoire pour l'Etat Islamique. Fille de gendarme, cette Lorientaise était connue des services de renseignements français pour sa propagande djihadiste sur Internet dans le cadre de la filière de Nîmes. Partie en Syrie dès 2012, Emilie König était une pionnière à rejoindre l'armée de Daesh. **En 2014, Emilie König fut inscrite par l'ONU sur la liste des combattants les plus dangereux de l'Etat Islamique.** Les services anti-terroristes avaient intercepté ses appels récurrents à attaquer les institutions françaises ou à s'en prendre aux femmes de soldats français.

Malgré le parcours radicalisé et criminel d'Emilie König, **sa**

mère a exigé récemment son rapatriement en France, avec ses trois enfants, affirmant que sa fille s'est repentie. Maître Bruno Vinay, l'avocat d'Emilie König, exige également que sa cliente soit jugée en France conformément aux engagements internationaux. Maître Bruno Vinay insiste sur l'obligation des autorités françaises à juger sa cliente car les forces Kurdes ne disposent pas, selon lui, d'autorités identifiées pour rendre la justice.

Cette forte mobilisation pour le retour d'Emilie König en France a pour seul objectif de lui épargner une éventuelle peine de mort qui pourrait être prononcée à son encontre par les forces Kurdes. Une peine capitale que mérite pourtant cette femme terroriste qui a soutenu très tôt la propagande meurtrière de Daesh et qui représente un véritable danger pour la France.

C'est le Président Emmanuel Macron qui rendra sa décision en étudiant le dossier personnel d'Emilie König avec un risque que cette femme dangereuse ne revienne sur notre territoire français.

Rappelons qu'Emilie König avait déclaré, dans le cadre d'un documentaire réalisé à son sujet avant son départ en Syrie : *« J'ai toujours été ferme et je resterai ferme jusqu'à mon dernier souffle. Que cela plaise ou non à la France, à l'État français, je resterai toujours ferme ».*